

Allons en Vent SCRL

Route de Vencimont 16, 5570 Javingue, Belgique
info@allonsenvent.be – www.allonsenvent.be – BE 0475.987.215
Société Coopérative agréée – N° agrément 5038 (Moniteur Belge du 08 juillet 2011)



**PROCURATION
POUR LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU
DIMANCHE 15 MAI 2022**

Article 22 des statuts de la coopérative : "Tout associé peut se faire représenter à l'assemblée générale par un fondé de pouvoir, pourvu que celui-ci soit lui-même associé. Tout associé ne peut détenir qu'une seule procuration."

Je soussigné (« le Mandant »)

Date de naissance

Adresse

.....

Empêché d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire du dimanche 15 mai 2022, désigne pour me représenter à ladite réunion

..... (« le Mandataire ») qui accepte.

Le mandant donne au mandataire le pouvoir de prendre part à toutes délibérations, voter, amender ou rejeter les propositions à l'ordre du jour, assister à toute assemblée ayant le même ordre du jour, au cas où la susdite assemblée ne pourrait valablement délibérer, passer et signer les actes, pièces et procès-verbaux.

Fait à le

Signatures :

Le Mandant

Le Mandataire